

La vie des monuments

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin de l'Association Pro Aventico**

Band (Jahr): **44 (2002)**

PDF erstellt am: **15.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La vie des monuments

Philippe BRIDEL et Matthias KAUFMANN

Entretien et restaurations

Aux Thermes de Perruet (*insula* 29), le programme de restauration s'est poursuivi sous la responsabilité de M. Kaufmann. L'*area* de la partie dégagée du *caldarium* a subi le même traitement que celui appliqué au sol du *tepidarium* en 2001. Depuis sa mise au jour lors des fouilles des années 1950, le sol en carreaux de terre cuite, déjà gravement endommagé lors du fonctionnement du dispositif de chauffage dans l'antiquité, s'est dégradé sous l'effet du gel, de manière irréparable pour 60% des éléments qui ont dû être remplacés par des répliques en ciment teinté (fig. 1).



Fig. 1. Les Thermes de Perruet. Etat du sol du caldarium avant la restauration. Photo MRA.

Les lacunes déjà constatées lors de la découverte du monument ont été maintenues; un gravillon est simplement venu les combler pour empêcher le développement de la végétation parasite.

La reconstruction à leur emplacement d'origine des pilettes qui supportaient le sol de circulation fut un casse-tête, en l'absence de relevés exacts et complets du dispositif lors de sa première mise au jour. Le problème est encore compliqué par le fait que le plan même de ce secteur du caldarium a imposé par deux fois, et dès l'antiquité, un



Fig. 2. Les Thermes de Perruet. Le sol restauré du caldarium. Photo MRA.

changement de rythme dans la disposition de ces supports, en raison de la présence des fondations massives de trois piliers. En recourant à d'anciens croquis et photographies, et moyennant quelques calculs et tentatives de mise en place, nous sommes parvenus finalement à une solution compatible avec ce que l'on sait des modes de construction mis en œuvre par les Romains pour ce type de système de chauffage. Les dalles de sol, tant anciennes que nouvelles, ont été posées à sec sur un lit de sable et de gravillon. Les pilettes ont été remontées en superposant, sur quelques assises, des dallettes récupérées sur place et encore utilisables. Ces éléments ont été liés par un mortier bâtard de chaux et ciment blanc. C'est l'entreprise R. Comune qui a réalisé ces travaux, sous la direction et le contrôle de M. Kaufmann et Ph. Bridel (fig. 2).

Une autre intervention sur le *caldarium*, réalisée par M. Kaufmann, a concerné le muret de calorifugeage doublant la fondation en grand appareil de molière du pilier sud. Ces modestes vestiges sont un important témoin pour la compréhension des étapes de construction et de réparation de l'installation de chauffage de cette salle. Ce muret formé de carreaux de terre cuite fut à l'origine monté avec de l'argile en guise de mortier, si l'on en croit la documentation des premières fouilles. Une première restauration/reconstruction fut réalisée avec le même liant par H. Weber en 1997, mais les conditions climatiques très défavorables qui règnent à cet emplacement (humidité permanente en sous-sol et gel hivernal) ont gravement compromis cette réalisation expérimentale. Dès le premier hiver, la maçonnerie s'était détachée de 2 à 3 cm des fondations du pilier. Après quelques années de rémission, les premières dallettes de terre cuite se sont déchaussées et le muret s'est affaissé. En été 2002, M. Kaufmann a procédé à son démontage très soigneux, puis à sa reconstruction, exacte au centimètre près. C'est à un mortier de chaux légèrement chargé de ciment blanc qu'on a eu cette fois recours; pour lui donner un aspect proche du mortier d'argile original soumis au feu, il a été teinté, pour les parties visibles, à l'aide de pigments minéraux (fig. 3).



Fig. 3. Les Thermes de Pernet, caldarium. Fondation du pilier sud avec le muret de doublage calorifuge. Reconstruction au mortier de chaux teinté, imitant le mortier d'argile romain. Photo MRA.



Fig. 4. Les Thermes de Pernet, tepidarium, angle nord-ouest. Première étape de reconstitution d'un secteur didactique présentant le système de chauffage romain par hypocauste. Photo MRA.

Dans l'angle nord-ouest du *tepidarium*, une première étape de *reconstruction du dispositif de l'hypocauste* a pu être réalisée. Neuf pilettes ont été reconstruites sur toute leur hauteur, en recourant partiellement à des dallettes retrouvées dans les réserves du Musée, dont nous avons pu nous assurer qu'elles provenaient des fouilles anciennes de ce même *tepidarium*. Chacune est composée d'un empilement de 16 carreaux de terre cuite au format de 20 x 20 cm environ, couronné de 3 assises de dallettes de plus en plus grandes formant chapiteau (fig. 4). Au printemps 2003, c'est le sol de circulation lui-même qui sera posé, composé d'une assise continue de grosses dalles jointives de terre cuite mesurant 60 x 60 cm recouverte d'un épais béton romain chargé de déchets de tuile qui porte lui-même un dallage de plaques de calcaire polies.

Le programme de conservation du bassin du *frigidarium* est toujours à l'étude, mais ne pourra débiter avant la réalisation d'un meilleur dispositif de protection pour ce secteur de l'édifice; malgré l'aide du Service des bâtiments, aucune solution techniquement et financièrement satisfaisante n'a été trouvée jusqu'ici.

Le *Mur d'enceinte* a fait l'objet cette année d'une campagne systématique de documentation photographique et d'évaluation des mesures nécessaires à sa survie. Un rapport est en préparation, destiné à la Commune d'Avenches, pour lui permettre d'établir, en collaboration avec nous, un programme pluriannuel de restauration et d'entretien. Sans d'importants débroussaillages déjà exécutés par le service communal de la Voirie, nous n'aurions pu procéder à ce diagnostic, qui vient confirmer que les restaurations du début du XX^e siècle arrivent au terme de leur durée de vie. C'est donc un chantier dit d'entretien centenaire qui s'annonce, dont les priorités doivent être établies. Les techniques à mettre en œuvre doivent être également étudiées avec soin. Une première expertise confiée à R. Simond préconise des réparations systématiques des anciennes restaurations, avec des moyens et des matériaux traditionnels, plutôt que des interventions mécaniques massives.

Le secteur le plus menacé est situé *aux Roches*, derrière la fontaine du Lavoir, mais n'est pas propriété de la Commune.

L'enceinte, conservée sur plusieurs mètres de hauteur, fait ici office de limite de parcelle et de mur de terrasse tout à la fois, mais sa base est dangereusement entamée en plusieurs points par de véritables cavernes qui en menacent à terme la stabilité. Pour des raisons statiques, une intervention de consolidation s'impose à brève échéance.

Aux *Thermes de l'insula 19*, dont le projet de mise en valeur attend toujours une décision du Tribunal administratif, les abris de protection des vestiges et la clôture du site se sont encore davantage dégradés en dépit d'un entretien régulier, de désherbages et de débroussaillages répétés. Il a été décidé, en fin d'année, de procéder à des réparations lourdes et à une remise en état systématique des mesures de protection des vestiges, en partie réenfouis, en partie émergeant du sol, qu'on espère bien pouvoir un jour présenter au public dans de bonnes conditions. En dépit de ces efforts, il faut bien constater que ces structures fragiles se dégradent sans doute un peu plus chaque année, neuf ans après qu'on les a dégagées d'un sol qui les protégeait efficacement depuis l'antiquité.

Au *Théâtre*, les fouilles et analyse entreprises par G. Matter (cf. *supra* p. 164-166) ont été l'occasion d'un nouvel examen des maçonneries dégradées qui pourraient compromettre la sécurité des visiteurs. Dans l'attente des conclusions de l'étude archéologique, les interventions se limiteront, au printemps prochain, à des rempoches provisoires et localisés destinés à stabiliser les processus de dégradation tout en protégeant la substance archéologique des murs, sans tenter d'enrayer l'effondrement des restaurations du début du XX^e siècle, parfois erronées et presque toujours réalisées avec des mortiers au ciment trop durs pour être compatibles avec les maçonneries antiques. L'avis de l'expert des Monuments historiques, M. R. Simond, est ici aussi de recourir à des matériaux et des techniques de mise en œuvre traditionnels.

Le *sanctuaire du Cigognier* n'a nécessité qu'une modeste intervention de consolidation et de regarnissage des joints du parement du mur externe du portique est sur une longueur de 8 m environ à son extrémité sud; réalisés par A. Schneider, ces travaux relèvent de l'entretien indispensable des maçonneries apparentes souffrant en pied de mur, zone des remontées d'humidité, des cycles annuels de gel et dégel. Plus riche de conséquences pour la lisibilité du monument et du site, la destruction programmée de la maison léguée par Elisabeth Louise Ryser à l'Association Pro Aventico a été réalisée par une entreprise mandatée en quelques jours du mois de septembre, aux frais de l'Association, largement subventionnée par l'Etat. Les fondations de l'édifice abattu devaient rester dégagées en vue d'une fouille prochaine des vestiges du podium du temple que recèle la moitié sud de la parcelle. Les nombreuses fouilles d'urgence dont on sait depuis peu qu'elles occuperont les équipes de terrain de la Fondation ces prochaines années nous ont conduits à décider en fin d'année un réaménagement provisoire de la parcelle. Les fondations seront remblayées, les clôtures et haies dont le maintien ne s'impose par pour des raisons de sécurité seront arrachées, pour inclure ce nouvel espace dans le domaine visitable du monument et dégager la vue sur la perspective qui s'étend

jusqu'au théâtre (fig. 5). Le lien architectural et fonctionnel qui unit les deux édifices sera ainsi plus lisible.

L'archéologue cantonal a fait les démarches nécessaires auprès des services de l'Etat pour que celui-ci rachète la parcelle à l'Association en 2003; il est parvenu en outre, par un échange de terrain, à récupérer pour le domaine archéologique de l'Etat l'emprise de l'angle nord-ouest du sanctuaire, enfoui sous la parcelle 903.

A l'*Amphithéâtre*, toute une série de travaux d'entretien prévus pour 2001 avaient du être reportés faute de crédits suffisants. Parmi eux, les plus urgents ont été réalisés au printemps 2002, soit l'assainissement du secteur nord-ouest du mur de podium (regarnissage des joints et amélioration des drainages, réparation d'une dalle orthostate) et la remise en place d'un moellon d'angle du piédroit sud de l'arc du passage nord, par A. Schneider. En recourant à un équipement d'alpiniste, M. Kaufmann et A. Schneider ont pu procéder au désherbage et au contrôle détaillé de l'état des maçonneries habituellement inaccessibles du vestibule du couloir nord et du mur du Rafour. M. Kaufmann a dû intervenir en urgence, peu avant les spectacles de l'été, pour consolider le parement du piédroit de l'un des vomitoires nord-ouest: la restauration soignée réalisée à cet emplacement il y a quelques années n'a pas résisté aux infiltrations d'eau en provenance du sommet engazonné de la cavea. Cet incident démontre la nécessité d'une intervention drastique, réclamée depuis plusieurs années et déjà réalisée dans le premier *cuneus*, pour améliorer le drainage de ces secteurs qui se gorgent d'eaux pluviales comme des éponges.

En collaboration avec Aventicum Opéra et en bonne partie aux frais de cette Association, les équipements techniques ont été améliorés: financée en partie par le Fonds d'entretien et d'amélioration des installations, qui est alimenté par les taxes d'utilisation réclamées aux organisateurs de manifestations, une ligne d'alimentation électrique enterrée a été posée, desservant l'angle sud-ouest du Rafour; les barrières existant en limite est de la cavea et en bordure de la terrasse orientale ont été modifiées pour les rendre aisément démontables lors de spectacles dont le dispositif scénique empiète sur ces secteurs.



Fig. 5. Vue de l'emplacement du podium du temple du Cigognier après démolition de la maison Ryser. Au fond, le théâtre. Photo MRA.



Fig. 6. Joe Cocker en concert sur la grande scène de Rock Oz'arènes. Photo Rock Oz'arènes.

La *signalisation touristique* devrait s'enrichir sous peu de deux panneaux prévus en Gare CFF d'Avenches, l'un pour accueillir les passagers débarquant sur le quai et les renseigner sur les itinéraires de visite du site, l'autre disposé au nord des voies et à bonne hauteur pour attirer l'attention des voyageurs de passage sur le tronçon bien visible du mur d'enceinte. Soumis au début de l'année aux services techniques des CFF pour approbation, ce projet a pris quelque retard en raison des travaux de transformation des installations et bâtiments de la gare, programmés pour février 2003, dans lequel il devra s'intégrer au prix de quelques adaptations.

L'entretien courant du site a été assuré avec compétence par M. Walter Stähli, notre concierge-jardinier qui fonctionne également comme gardien-remplaçant du musée, avec l'aide de l'équipe avenchoise du Voyer du VII^e arrondissement pour les talus du Théâtre et de l'Amphithéâtre. La voirie communale a remarquablement mis en valeur la Porte de l'Est et surtout le mur d'enceinte et son fossé, en le débroussaillant sur une bonne partie de sa longueur. Grâce à ces efforts conjugués, les visiteurs du site ont trouvé en toute saison des monuments aisément accessibles.

Manifestations

À l'Amphithéâtre, le 8^e festival d'opéra a accueilli environ 36'000 spectateurs du 5 au 20 juillet, fréquentation en nette diminution par rapport à l'an dernier, en dépit d'un

programme varié et ambitieux proposé en marge d'Expo.02. L'Association Avenicum Opéra avait retenu la *Tosca* de G. Puccini et le *Guillaume Tell* de G. Rossini, à donner en alternance, l'une pour quatre représentations, l'autre pour trois. Avec une distribution et des décors différents tous les soirs, les problèmes et le travail n'ont pas manqué pour les chœurs, les figurants et les musiciens de l'Orchestre philharmonique de Turin. On y ajoutera un temps particulièrement incertain qui fit reporter deux représentations et écourter l'une de celles de Guillaume Tell à la fin du 2^e acte, grevant ainsi lourdement le succès de cette édition.

Le 11^e festival Rock Oz'arènes a rassemblé près de 30'000 participants, du 14 au 17 août, pour l'édition la plus fréquentée de son histoire (fig. 6). La grande scène, installée à l'extrémité est de l'arène, a accueilli entre autres des vedettes aussi illustres que Joe Cocker ou Patti Smith. L'avenir de cette manifestation semble désormais durablement assuré.

Pour sa quatrième édition, l'*Avenicum Musical Parade* a pris une ampleur inaccoutumée, nécessitant le maintien des gradins provisoires de la *cavea* sud pour accueillir un public nombreux, attiré par un programme exceptionnel. L'Office du tourisme d'Avenches, en collaboration avec la fanfare de l'armée suisse, s'était assuré la participation de musiques militaires de haut niveau, venues de Suisse, d'Allemagne, d'Autriche, d'Ukraine et d'Angleterre. Elles se sont produites en ville et à l'amphithéâtre, les 6 et 7 septembre, réunies autour des mélodies immortalisées par Glenn Miller.

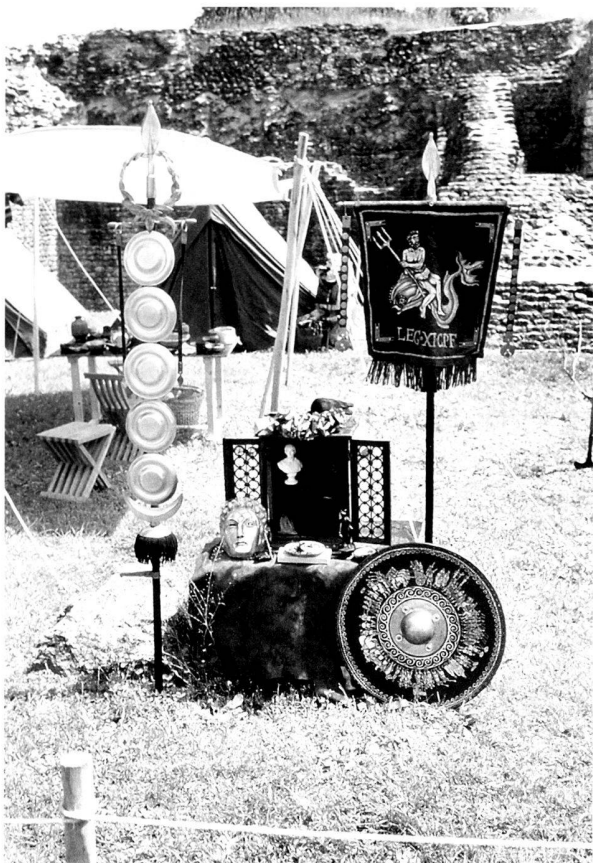


Fig. 7. Les enseignes de la XI^{me} légion CPF plantées au théâtre romain. Photo MRA.

Les arènes ont accueilli en outre un concert de Guggenmusik donné le 10 mars dans le cadre du 13^e Carnaval Avenchois, plusieurs cérémonies militaires et quelques manifestations plus familières et enfantines.

Au Théâtre, du 31 mai au 2 juin, une douzaine de membres d'un groupe costumé à l'antique ont installé et animé le camp de la LEG. XI CPF et de la COH. III His., deux unités de l'armée romaine dont ils ont fidèlement reconstitué les uniformes, l'armement, les ustensiles de cuisine et le matériel de campement (fig. 7). Parmi les cérémonies de l'Armée suisse qui se sont déroulées au Selley, on retiendra particulièrement la remise des brevets aux éclaireurs parachutistes de l'école 44/02 qui vit, en date du 14 juin, l'arrivée par les airs des officiers et soldats, offrant un véritable ballet de parachutes (fig. 8). La traditionnelle fête du 1^{er} août a remporté son habituel succès.

Les monuments d'*Aventicum*, accueillant chaque année spectacles et manifestations diverses, contribuent à la renommée du site que de nombreux touristes reviendront visiter. Leur entretien mérite d'être assuré au mieux : les crédits et le personnel nécessaires à ces travaux doivent être impérativement garantis, particulièrement ces prochaines années où la plupart des restaurations anciennes, atteignant l'âge canonique de centenaires, devront faire l'objet d'assainissements lourds. Ce sera l'occasion d'en compléter l'étude scientifique pour mieux les présenter au public. Une première tentative en ce sens a été faite à l'occasion des Journées européennes du patrimoine, durant lesquelles l'amphithéâtre, la porte de l'est et les thermes de Perruet ont été commentés par des archéologues et des restaurateurs.



Fig. 8. Un éclaireur-parachutiste se pose au théâtre antique. Photo MRA.

